

# Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **4 (1885)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

côté, portaient l'armoire de la ville et, de l'autre, l'inscription : *Un Quattrino*. Au figuré, l'Italien entend sous « *quatrini* » argent et richesse, d'où vient le proverbe : « *A quattrino a quattrino si fa'l soldo,* » en traduction libre : « Beaucoup de petits poissons font aussi un repas. »

Ajoutons encore un mot sur le coin en fer (fig. 3).

Il est large de 38 mill. et entouré encore de la virole, probablement solidifiée par la rouille et formant un bord large de 5 mm. La hauteur du tout est de 0,025 mètre. On remarque sur le bout opposé à la gravure des traces de coups très forts, ce qui vient de la frappe des médailles. Il est à regretter que la seconde partie de la gravure n'ait pas été trouvée.

B. REBER.

---

## Chronique.

---

Le Conseil fédéral a décidé qu'il sera frappé, en 1886, 250 mille pièces d'or de 20 fr., un million de pièces de 2 fr., un million de 1 fr. ; valeur totale : 8 millions.

---

**Münzenfund.** — Letztverflossenen Sommer (1885) wurden am Rosenberg bei St-Gallen ca 400 Stück sehr schön erhaltene Bracteaten ausgegraben unter denen die 4 nachfolgend beschriebenen Typen vertreten sind :

1. *Bistum Constanz*. Rund, mit Perlenkreis. Brustbild des Bischofs mit der zweigespitzten Insula bedekt, einer Perlenkette über der Brust und in jeder Hand einen mit der Krümmung nach aussen gekehrten Bischofsstab haltend. — Abgebildet in : Dr H. Meyer. Die Bracteaten der Schweiz. Taf. 3 N<sup>o</sup> 168.

*Stadt Lindau am Bodensee?* wo selbe Kaiser Otto IV, 1198-1218, prägen liess. Rund, mit Perlenkreis. Der nach rechtshin schreitende Welfische Löwe mit geringeltem Schweife und einem gekrönten Menschengesichte. Wie drohend erhebt er die rechte vordere Tatze. Es ist eben der welfische Löwe mit dem Menschengesichte welcher auf Otto IV hinzudeuten scheint. Ob er aber in Wirklichkeit nach Lindau gehört, möchte ich nicht

gerade behaupten, indem der zum lindauischen Wappen gehörende Lindenbaum oder Zweig hier fehlt. Immerhin scheint es mir unzweifelhaft einer der von Kaiser Otto IV in Bayern geprägten Bracteaten zu sein. (Man vergleiche Cappe. Die Münzen der deutschen Kaiser und Könige. II Bd. Taf XVI, Nos 150, 151, 153, 155 und Dr D.-E. Beischlag. Versuch einer Münzgeschichte Augsburgs Taf. II, No 25, und Tafel VI, Nos 36 und 38. — Ich halte dieses Stück für noch unedirt.

3. *Stadt Lindau am Bodensee.* Das mit einer Kolbenkrone bekrönte Brustbild Kaiser Friedrich II (1212-1250) zwischen zwei Lindenzweigen mit je drei Blättern. — Dieses unzweifelhaft Lindau zugehörige Stück halte ich gleichfalls für noch unedirt.

4. *Bern.* Rund, mit Perlenkreis. Der nach links hinschreitende Bär und über dessen Rücken ein Kreuz. — Abgebildet in : Dr H. Meyer. Die Bracteaten der Schweiz auf Tafel I, No 48.

Bei sämtlichen 4 Typen ist das Bild vom Perlenkreis durch einen glatten, ziemlich stark erhabenen Umkreis getrennt, wie diess übrigens bei den meisten Bracteaten der Fall ist.

Im Jahr 1413 hatte am Rosenberg ein grösseres Scharmützel zwischen Appenzellern und St-Gallern stattgefunden, und mögen diese Münzen daher vielleicht wohl bei diesem Anlasse der Erde übergeben worden sein.

ADOLPH JNWYLER.

---

### Prix de quelques monnaies suisses.

Le No 10 du *Numismatisch-sphragistischer Anzeiger* de Hanovre nous donne les principaux prix des monnaies de la vente Gutheil.

Nous relevons les nos suivants :

Nos 2305.	Bâle. Joh. Conrad, évêque, ducat de 1662	fr. 650»—
32.	Coire. Jean IV (1601-27), ducat s. d.	» 281»25
2586.	Sion. Nicolas Schinner, écu de 1498	» 270»—
6077.	Uri, Schwitz et Unterwald, écu sans date	» 262»50
7541.	Rottweil. Thaler 1623	» 568»75

C'est simplement effrayant !

---

### Médailles suisses peu connues.

Nous avons décrit (4<sup>me</sup> année, page 46, n° 16) une médaille neuchâteloise de 1848.

Il convient d'abord de rétablir le fait que cette médaille, comme le prouve le texte du *revers*, a été frappée pour les événements de 1859 et non pour ceux de 1848. De plus, nous devons ajouter aujourd'hui que nous avons sous les yeux *quatre variétés* de cette médaille, dont trois se rapportant à l'année 1856 et une autre à l'anniversaire célébré en 1876, ainsi que l'annonçait l'honorable auteur de l'article susmentionné.

Nous laisserons comme n° 1 la médaille déjà décrite.

N° 2. — Varie, *au droit*, en ce que, à côté de l'arc foulé au pied par la figure allégorique, se trouve un écusson, mais *complètement uni*. La signature de l'auteur à l'exergue est en caractères *plus lisibles*. (Collection A. Bally, Genève.)

N° 3. — En bronze *doré*, varie en ce que l'écusson montre *l'aigle de Prusse*.

N° 4. — La médaille frappée pour le 20<sup>me</sup> anniversaire en 1876 *ne montre plus* cet écusson, c'est-à-dire est semblable quand à l'allégorie au n° 1.

— Nous compléterons ces renseignements par la description d'une autre médaille ayant rapport aux événements de Neuchâtel 1848, fort peu connue, croyons-nous.

*Droit*. Légende circulaire : FINIS CORONAT — OPUS 1<sup>r</sup> MARS. Dans le champ, un guerrier cuirassé, debout, tourné vers la gauche, se reposant de la main gauche sur son épée plantée en terre, foulant au pied une chaîne, un sceptre, l'aigle de Prusse et la couronne souveraine. Le bras droit, dont l'index est allongé, montre l'aigle. A l'exergue : 1848.

*Revers*. Légende circulaire : REPUBLIQUE — NEUCHATELOISE. Dans le champ, la croix fédérale rayonnante, au-dessous de laquelle en trois lignes horizontales : 1 || MARS || 1848. Sans signature.

Métal blanc. Module, 30 millim. (Col. Ant. Bally, Genève.)

— Une autre médaille a été frappée en 1857, en commémoration du traité de Paris, qui consacra la plus complète émancipation de Neuchâtel le 26 mai 1857. Elle n'a, croyons-nous, été décrite

que par Ant. Henseler (*Catalogue descriptif*, etc., 1879, page 33, n° 26.)

*Droit.* Légende circulaire : CANTON — DE NEUCHÂTEL. Dans le champ, la Liberté, debout, regardant vers la droite. De son bras gauche, elle s'appuie sur le nouvel écusson neuchâtelois (tiercé en pal de sinople, d'argent et de gueules à une croix d'argent dans le coin sénestre du chef), derrière lequel se montre une partie de l'écusson fédéral. Une couronne de chêne couvre une partie de l'écusson neuchâtelois (aujourd'hui écusson cantonal). Du bras droit, elle presse contre son sein un faisceau de licteur et, de la main, relève ses vêtements pour laisser voir son pied qui foule l'écusson de la *Principauté de Neuchâtel* (d'or à un pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent). Fond de montagnes. A l'exergue : CH. BURGER.

*Revers.* Une couronne de chêne, formée de deux branches reliées par un nœud de ruban, au milieu de laquelle, en cinq lignes horizontales : LIBERTÉ || ET || UNITÉ || — || MDCCLVII.

Métal blanc. Module, 42 millim.

Nous ne savons s'il en existe une frappe en bronze, mais celle en métal blanc est déjà très recherchée.

---

*Médaille tessinoise de 1803.*

*Droit.* Lég. circulaire : HELVETIORUM FOEDVS AEQVE RENOVATVM. Dans le champ, deux branches de chêne reliées par un nœud de ruban et formant couronne ; au milieu de celle-ci, en cinq lignes horizontales : PAGI || TICINENSIS || LIBERA COMITIA || XX MAII || MDCCCIII.

*Revers.* Lég. circulaire : VIRTVTI CIVIUM PRAEMIVM EST PATRIAE LAVS. Dans le champ, accosté de deux branches d'olivier et sommé d'un faisceau d'armes couronné de chêne, l'écusson cantonal tessinois (*parti de gueules et d'azur*).

Bronze. Module, 33 mil. Collection de M. A. Bally, à Genève.

---

*Médaille de Bonaparte, consul, 1802.*

*Droit.* Légende circulaire : ORBIS VIRO.

Dans le champ, tournée vers dextre, la tête de Bonaparte, découverte.

*Revers.* En 14 lignes horizontales ; GALLIÆ || PERPETUO CONSULI || BONAPARTE || OB PACTAM LUNÆPOLI || GENTIUM

PACEM || HELVETIA || CONSTITUTA LIBERA GRATA || ANNO  
MDCCCII || R. MAURIT. TALLEYRAND OPTIM. || IN GALL. PRO  
REBUS EXTERIS || MINISTRO || RAYM. VERNINAC GALLIÆ || APUD  
HELVETIOS || LEGATO.

Bronze. Module, 43 millim. (Collection A. Bally, Genève.)

*Incendie de Glaris.*

*Droit.* Vue de la ville incendiée ; au premier plan, l'église et le cimetière ; fond de montagnes.

A l'exergue, l'écusson glaronnais, au-dessus duquel le mot GLARUS, puis, en trois lignes horizontales, à droite et à gauche

DURCH FEUER — ZERSTOERT

AM 10 U. — 11 MAI

18 — 61

A droite, au-dessus des montagnes : SIBER.

*Revers.* Couronne formée de deux branches de chêne reliées par un nœud de ruban.

Dans le champ, en 7 lignes horizontales : GROSS || WAR  
DIE NOTH, || GRÖSSER || DIE BRUDERLIEBE || DAFÜR  
DANKT DAS || WIEDERERSTEHENDE || GLARUS.

Bronze et métal blanc (quelques exemplaires en argent même, nous assure-t-on). Module, 55 millim.

On nous écrit :

La pièce unique, que vous décrivez page 119 de notre dernier *Bulletin*, a été frappée en quelques exemplaires de plus que ne le pense notre honorable collègue M. R.-M.

Je puis vous *affirmer* qu'un *second exemplaire d'argent* est la possession d'un collectionneur distingué de Genève.

En outre, *deux* exemplaires de *bronze* déposent à la Monnaie des médailles, *deux* autres à la Bibliothèque nationale, à Paris.

J'ai également le plaisir de posséder *un exemplaire de bronze* dans ma collection personnelle.

Nous arrivons donc à connaître *deux frappes en argent* et *cinq frappes en bronze* de cette médaille, peu connue il est vrai, mais qui ne peut nullement être qualifiée d'*unique*.

ADOLPH JNWYLER.